

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	44

**N° 276/2018**

**OBJET** : Opération : construction et extension de la nouvelle station d'épuration à Auterive : Désignation du maître d'œuvre de l'opération – phase 2 / Autorisation d'engager la consultation

L'an deux mille dix-huit et le 4 décembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 novembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M<sup>me</sup> Nadine BARRE donne procuration à M. Philippe FOURMENTIN, M. Patrick CASTRO à Mme Annick MELINAT, M. Serge DEJEAN à M. Jean-Claude ROUANE, M. Serge DEMANGE à M. Bernard TISSEIRE, Mme Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M. Franck MUNIGLIA à Mme Céline GABRIEL, Mme Sabine PARACHE à Mme Nadia ESTANG.

**ABSENTS** : Madame Pierrette HENDRICK, Messieurs Jean CHENIN, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**M. Wilfrid PASQUET a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la tranche 1 de la mission de maîtrise d'œuvre, engagée en 2017, a été confiée au cabinet d'études CEREG Ingénierie. Les missions du maître d'œuvre comprenaient les missions suivantes : études préalables (EP, avant-projet (AVP), projet (PRO), rédaction du dossier de consultation (DCE) et la mission complémentaire « Dossier l'Eau sur l'Eau ».

Dans le cadre des demandes de subvention auprès des partenaires financeurs, il a été nécessaire de joindre le projet de DCE de l'opération à l'AEAG avant le 30/09/18 afin de bénéficier des conditions d'aides potentiellement plus favorables du 10<sup>ème</sup> programme. Ainsi la mission « projet de DCE » a été intégrée à la mission de CEREG par voie d'avenant (validé en CC du 03/07/18). Des modifications de ces documents (PRO et projet de DCE) sont en cours en raison du transfert de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à Réseaux 31 et des techniques de gestion des ouvrages de collecte par l'établissement public.

La mission du maître d'œuvre (tranche 1) arrive à son terme ; il convient d'engager la consultation pour la phase 2 : mission DCE (rédaction définitive par le nouveau maître d'œuvre du cahier des charges et analyse technique et financière des offres) jusqu'à la mission Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Monsieur le Président rappelle le coût global prévisionnel de l'opération incluant le coût des consultations des travaux, des consultations annexes ainsi le coût de la maîtrise d'œuvre : 5 670 000 € HT.

Il demande au conseil communautaire l'autorisation d'engager la phase 2 de la mission de maîtrise d'œuvre.

Considérant cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS